

## arpej Saint-Denis a ouvert ses portes en septembre 2011.

L'association arpej Saint-Denis a été créée et déclarée en préfecture en mars 2011.

Elle se réfère explicitement à la Pédagogie Ignatienne. Elle est a-confessionnelle et a-politique. Elle se veut un lieu de rencontre entre personnes de différentes cultures. Ses membres et ses bénévoles viennent d'horizons très variés.

Dès le départ, nous avons cherché à nous intégrer dans le contexte local : contacts avec la mairie de Saint-Denis, les autres associations de Saint-Denis, les établissements scolaires du lieu,...

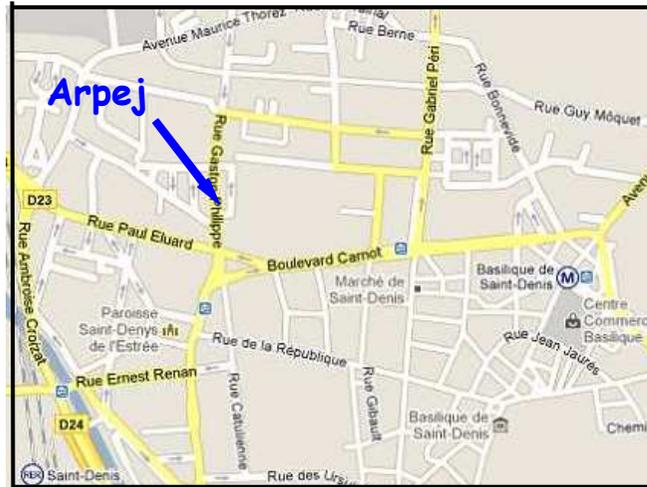
Lors de cette dernière année scolaire (2014/2015), nous avons accompagné 70 jeunes du CP à la Terminale et dispensé 2100 heures d'accompagnement avec une équipe d'une vingtaine de bénévoles : retraités, étudiants ou professionnels en activité, venant de tous horizons.

Nous avons aussi organisé des sorties à caractère culturel (Basilique, Théâtre Gérard Philippe, Assemblée Nationale ...)

En 2015/2016, nous redémarrons l'année avec 4 jours d'ouverture, avec une soixantaine de jeunes inscrits et ... une liste d'attente de plus de 100 jeunes !

Avec davantage de bénévoles, nous pourrions accueillir plus de jeunes (nous avons besoin de 8 bénévoles présents chaque jour d'ouverture).

3, rue Gaston Philippe 93200 Saint-Denis



### Contacts :

[arpejsaintdenis@gmail.com](mailto:arpejsaintdenis@gmail.com)

Michel MOREAU 06 22 88 50 15

Christian BOUTIN 06 83 08 57 20

Eric de LANGSDORF 06 77 83 31 72

#### Horaires d'ouverture boutique

- Lundi: 16h30 - 19h30
- Mardi: 16h30 - 19h30
- Mercredi: 14h - 18h
- Jeudi : 16h30 - 19h30

Edition septembre 2015



Accompagner  
vers la Réussite  
les Parents  
Et les  
Jeunes



**DEVENIR ET ETRE  
BENEVOLE A**

**arpej** Saint-Denis

## Qui sommes-nous ?

Une association loi 1901, déclarée à la Préfecture de Bobigny en mars 2011.

L'objet de l'association, inscrit dans ses statuts, est :

“de soutenir les familles par :

- l'accompagnement à la scolarité, à l'orientation et à l'insertion professionnelle,
- la mise en place d'activités à caractère éducatif, culturel ou social.

Les activités de l'association se font en référence à la pédagogie ignatienne. ”

## Le projet éducatif

L'association arpej Saint-Denis offre aux parents et aux jeunes une aide personnalisée pour que le jeune progresse dans son parcours scolaire, en particulier pour :

- surmonter une difficulté particulière dans les matières visées,
- structurer un projet personnel afin de conforter une orientation scolaire,
- se cultiver pour mieux se connaître, mieux comprendre le monde et y trouver sa place.

Les séances d'accompagnement scolaire et toutes les activités culturelles proposées sont animées avec le souci permanent de donner ou redonner confiance en soi.

arpej Saint-Denis veut être aussi un lieu d'accueil de parents aux cultures diverses, dans le respect de chacun.

## Une pédagogie du contrat

**Un contrat renouvelable est signé par l'Association, la Famille et le Jeune** pour 20 heures d'accompagnement scolaire individualisé.

**Chaque séance se conclut par un temps d'échange** entre le jeune et l'intervenant sur le travail effectué. Une fiche est remplie en fin de séance.

**Suivi pédagogique régulier** par le référent du jeune avec l'équipe des intervenants.



## L'engagement des intervenants

- **S'interdire tout sectarisme** politique, religieux, social.
- **Accueillir les jeunes avec bienveillance**, respecter leur personnalité, encourager leurs efforts.
- **Chercher avec le jeune des objectifs de progression réalisables.**
- **Veiller à ce que tous les apprentissages fassent sens** (“on va travailler pour...”).

## Les règles de conduite des intervenants

- Ils s'engagent à venir sur un ou plusieurs créneaux précis et ce **de façon régulière.**
- **Ils respectent leurs engagements d'horaire** et préviennent le plus tôt possible en cas d'empêchement. Ils arrivent 5 à 10 minutes avant le début de la séance.
- **Ils utilisent la fiche pédagogique du jeune** : la consultent en début de séance et la remplissent avec lui en fin de séance.
- Ils n'hésitent pas à faire appel aux responsables de l'association en cas de difficultés.
- Ils s'engagent à participer aux réunions pédagogiques.
- **Ils restent discrets** à propos de chaque enfant pris en charge.